

Réunion : **Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie**
PROCÈS-VERBAL - ADOPTÉ

Date : **21/11/2023**

Heure : **18h30**

Présence :

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

J. Olivier, conseiller

P. Fongemie, directeur général

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

R. Doucet, trésorier

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Clavet, chef de police

Absents / Absentes :

A. Noël, conseillère

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire a déclaré la séance ouverte à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : **C. Doucet, conseiller**

Appuyé par : **R. Arseneau, conseiller**

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Vote :

Motion adoptée

5. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

5.1. Rue Léonard - Secteur Petit-Rocher

5.1.1. Présentation publique - Modifications proposées à l'arrêté de zonage

M. Yvon Frenette, représentant de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de modifications proposées au plan rural et au plan de zonage avec ajout d'une nouvelle rue dans le secteur de Petit-Rocher.

5.1.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté de zonage

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour les modifications proposées dans le secteur Petit-Rocher comme requises par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification au plan rural et au plan de zonage avec ajout d'une nouvelle rue dans le secteur de Petit-Rocher; 3 fois.

5.2. 253, rue Étang - Secteur Beresford

5.2.1. Présentation publique - Modifications proposées à l'arrêté de zonage

M. Yvon Frenette, représentant de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de rezonage de la propriété mentionnée en rubrique.

5.2.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté de zonage

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour la propriété située au 253, rue Étang, secteur Beresford comme requise par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification de l'arrêté de zonage pour la propriété mentionnée ci-dessus.

5.3. 534, rue Principale - Secteur Beresford

5.3.1. Présentation publique - Modifications proposées à l'arrêté de zonage

M. Yvon Frenette, représentant de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de rezonage de la propriété mentionnée en rubrique.

5.3.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté de zonage

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour la propriété située au 534, rue Principale, secteur Beresford comme requise par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification de l'arrêté de zonage pour la propriété mentionnée ci-dessus.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1. Séance ordinaire publique tenue le 17 octobre 2023

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 17 octobre 2023 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

6.2. Séance extraordinaire publique tenue le 7 novembre 2023

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **R. Arseneau, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 7 novembre 2023 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

8. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Conseiller R. Arseneau

Le conseiller Arseneau fait un survol des sessions d'informations et activités organisées par le comité MADA, il fait le point sur le comité de Bâtiment et surplus de terrain.

Il termine en mentionnant que l'arrêté concernant les dépenses des membres du conseil proposé par le comité provisoire Dépenses du conseil a été adopté et que le comité provisoire des dons et subventions aura une rencontre prochainement.

8.2. Conseillère A. Bard-Lavigne

La conseillère Bard-Lavigne fait le point sur le comité Écomarché.

8.3. Conseiller O. Dilhac

Le conseiller Dilhac mentionne que le comité Accueil de nouveaux arrivants se rencontre le lendemain, pour discuter de la nouvelle politique.

8.4. Conseiller C. Doucet

Le conseiller Doucet fait le point sur les rencontres publiques de la CSR. Il mentionne également que la rencontre qui a eu lieu avec les entrepreneurs de la région fut positive.

8.5. Maire suppléant J.-G. Grant

Le maire suppléant Grant mentionne qu'il était également présent au forum des entrepreneurs et qu'il était impressionné de voir autant de jeunes entrepreneurs dans la région.

8.6. Rapport de l'équipe administrative

Le directeur général mentionne que l'exercice budgétaire est terminé et sera ratifié pendant cette rencontre; il mentionne également que le dossier de l'image de marque est terminé.

Il fait le point sur une rencontre qu'il a assisté, à Miramichi, avec le ministère du Transport.

8.7. Rapport du maire

Le maire énumère la liste des événements et des rencontres qu'il a assisté depuis son dernier rapport, du mois d'octobre.

9. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE

La greffière mentionne que le rapport de correspondance fut envoyé par courriel, le 14 novembre.

10. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

10.1. Budget 2024

10.1.1. Présentation du Budget 2024 Par Rémi Doucet, Trésorier

Le trésorier présente au groupe le budget de fonctionnement général 2024 et le budget du fond de fonctionnement des services d'eau et d'eaux usées 2024 pour la Municipalité de Belle-Baie.

10.1.2. Budget du fonds de fonctionnement général 2024

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **J. Olivier, conseiller**

Que conformément à l'article 99 (2) de la Loi sur la gouvernance locale, la somme de 16 921 774 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité de Belle-Baie; et

Que la somme de 13 424 940 \$ soit le mandat pour l'année 2024; et

Que les taux d'imposition, par tranche de 100 \$ d'évaluation, soient les suivants :

- Secteur Beresford: 1,5773
- Secteur Petit-Rocher: 1,5476
- Secteur Pointe-Verte: 1,5900
- Secteur Nigadoo: 1,5025
- Secteur Belle-Baie Nord: 0,8143
- Secteur Belle-Baie Sud: 0,8632
- Secteur Petit-Rocher Nord-Sud: 0,7760

Il est résolu que les membres du conseil ordonnent et prescrivent que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvent dans le territoire de la municipalité de Belle-Baie ».

Vote :

Motion adoptée

10.1.3. Budget du fond de fonctionnement des services d'eau et d'eaux usées 2024

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Que conformément à l'article 117 (4) de la Loi sur la gouvernance locale, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'évacuation des eaux usées pour 2024 comprendra des revenus de 3 405 409 \$ et des dépenses de 3 405 409 \$; et

Que le taux annuel par unité pour l'eau sera de 300 \$ pour les utilisateurs desservis par le système du secteur de Petit-Rocher et de 468 \$ pour les utilisateurs desservis par le système du secteur de Beresford; et

Que le taux annuel par unité pour les utilisateurs desservis par le système d'égout sera de 408 \$ pour l'ensemble de la municipalité.

Vote :

Motion adoptée

10.2. Proposition - Arrêté 2023-16PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » rue Léonard - Secteur Petit-Rocher - Première lecture

Proposé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Appuyé par : **R. Arseneau, conseiller**

QUE l'arrêté 2023-16PR intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » » soit lu trois fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15(3) de la Loi sur la gouvernance locale;

QU'IL est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la municipalité pendant les heures normales de bureau;

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur les sites Web de la municipalité et la page Facebook, conformément à la Loi sur la gouvernance locale, paragraphe 70(1) c;

QUE le but de l'arrêté proposé susmentionné est de modifier l'article 49.1 conditions particulières applicables à divers rezonage;

QUE les conditions faisant partie de l'accord rattaché au présent arrêté modifiant le plan rural de la municipalité de Petit-Rocher relativement au projet de développement domiciliaire ont préséance aux dispositions du présent arrêté.

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2023-16PR intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » » soit lu pour la première fois, par titre.

Vote :

Motion adoptée

10.3. Proposition - Arrêté 2023-15BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » 253, rue Étang - Secteur Beresford - Première lecture

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Que l'Arrêté 2023-15BZ intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

10.4. Proposition - Arrêté 2023-14BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » 534, rue Principale- Secteur Beresford - Première lecture

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

Que l'Arrêté 2023-14BZ intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

10.5. Proposition - Arrêté 2023-13PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé «Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » 61, rue L'Anglais - Secteur Petit-Rocher - Deuxième lecture

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

Que l'Arrêté 2023-13PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé «Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » »soit passé en deuxième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

10.6. Proposition - Arrêté 2023-13PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé «Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » 61, rue L'Anglais - Secteur Petit-Rocher - Troisième lecture

Proposé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Que l'Arrêté 2023-13PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » » soit passé en troisième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

10.7. Proposition - Arrêté 2023-12NR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 23-2014 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural du Village de Nigadoo » - 365, rue Principale - Secteur Nigadoo - Deuxième lecture

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Que l'Arrêté 2023-12NR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 23-2014 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural du village de Nigadoo » soit passé en deuxième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

10.8. Proposition - Arrêté 2023-12NR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 23-2014 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural du Village de Nigadoo » - 365, rue Principale - Secteur Nigadoo - Troisième lecture

Proposé par : **J. Olivier, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Que l'Arrêté 2023-12NR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 23-2014 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural du village de Nigadoo » soit passé en troisième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

10.9. Proposition - Arrêté 2023-17 - Arrêté de la Municipalité de Belle-Baie pour modifier les arrêtés de services d'eau et d'égout sanitaire des anciennes municipalités - Première lecture

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **R. Arseneau, conseiller**

Que l'Arrêté 2023-17 intitulé « Arrêté de la Municipalité de Belle-Baie pour modifier les arrêtés de services d'eau et d'égout sanitaire des anciennes municipalités » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est discutée

12. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi des dossiers n'est discuté.

13. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 20 h 26.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale